



QUAND INSCRIRE MON ENFANT

Lundi 21
septembre
au lundi 5
octobre

Lundi 23
novembre
au lundi 7
décembre

Lundi 11
janvier au
lundi 25
janvier

Lundi 8
mars au
lundi 22
mars

Lundi 24
mai au
lundi 7 juin

POUR LE CENTRE DE LOISIRS DES VACANCES DE...

AUTOMNE
du 19 au 30
octobre

FIN D'ANNÉE
du 21 au 31
décembre

HIVER
du 8 au 19
février

PRINTEMPS
du 5 au 16
avril

ÉTÉ
à partir du
du 6 juillet

Pour que mon enfant **fréquente le centre de loisirs pendant les vacances scolaires**, je dois **l'inscrire à l'avance**, uniquement **pendant les campagnes d'inscriptions** indiquées ci-dessus.

Pour les **petites vacances** scolaires, je peux inscrire mon enfant **à la journée ou à la demi-journée**, avec ou sans repas. Pour les vacances d'été, je peux l'inscrire à la journée uniquement.

Pour une **première inscription**, je dois remplir une **fiche de renseignements administratifs et sanitaires** (vaccins, allergies...). Je la demande et je la remets au responsable éducatif Ville le premier jour de présence de mon enfant.



Mon centre de loisirs : ouvert ou fermé ?

Les centres de loisirs ouverts pendant les vacances scolaires sont listés sur Paris.fr



TARIF MAJORÉ

Un tarif plus élevé sera appliqué à la facturation si votre enfant n'a pas été inscrit pendant les campagnes ou s'il fréquente un autre centre de loisirs que celui auquel il a été inscrit.



INSCRIPTIONS

Se rendre sur le portail Paris Familles et remplir le formulaire.



CONTACT

Responsable éducatif Ville de l'école